

1 RÉCEPTION JURISPRUDENTIELLE DES THÉORIES FÉMINISTES DU DROIT

SOUS LA DIRECTION DE NATHALIE DEFFAINS

- 9H00 **Propos introductifs**
Hélène TIGROUDJA, Professeur à l' Université d'Aix-Marseille
- 9H25 **Introduction**
« L'insoutenable légèreté du genre », quelques manières fondamentales
de penser l'émancipation des femmes
Pascaline MOTSCH
- 9H50 **Réception par les jurisprudences nationales**
« Le Conseil constitutionnel soutient-il une théorie féministe du droit ? »
Johanna NOEL
- 10H15 « Le Conseil d'État soutient-il une théorie féministe du droit ? »
Romain DEMANGEON
- 10H40 Pause
- 11H00 **Réception par les jurisprudences supranationales**
« L'influence des théories féministes du droit sur la jurisprudence
de la Cour de justice de l'Union européenne »
Ramatoulaye SECK
- 11H25 « La Cour interaméricaine des droits de l'Homme et la Cour européenne
des droits de l'Homme : une réception similaire des théories féministes
du droit ? »
Carolina VILLAREAL-SOLER
- 11H50 Débats
- 12H10 Fin de la première demie journée

LE
26
SEPT.
2014



2 RÉCEPTION FACTUELLE DES THÉORIES FÉMINISTES DU DROIT

SOUS LA DIRECTION DE MÉLANIE DUBUY

- 14H00 **Les instruments**
Le Droit onusien et la protection des femmes
Léandre MVE ELLA
- 14H25 « La Constitution, frein ou amplificateur dans la reconnaissance
des droits des femmes ? »
Pierre-Etienne BILLEMONT
- 14H50 **La question de l'effectivité**
Le mouvement Femen : une quête émancipatrice des droits des
femmes ou un épiphénomène en marge du féminisme ?
Roxane JURION
- 15H15 Marine Le Pen « présidente, femme, mère »... féministe ?
Un effet de genre dans la campagne présidentielle de 2012
Mathilde CLAUDEL DE VITO
- 15H40 Pause
- 16H00 « Les droits des femmes en Afrique : la modernité à l'épreuve de la
tradition »
Aubain MBOUSNGOK
- 16H25 Débat
- 16H40 **Conclusion**
Juliette CHORON, docteur en droit,
(thèse intitulée : Le droit des femmes à la participation à la vie
politique et publique en droit international)
- 17H10 Fin de la journée d'études